

13. J'ai déjà évoqué les deux contrafactures de *Ab chan d'auzels...* que contient le *Mysteri d'Elx* (n° 10, 11). Ce Mystère contient une troisième contrafacture directe d'une chanson de troubadour identifiée, avec une réplique à la Vierge Marie des demoiselles qui l'accompagnent, morceau dont ne semble connu que l'incipit: *E responguen tantost les donzelles: "senyora, tot nostre voler", al so de Quant vey la lauseta mover. E après, vagen les donzelles al poble.*⁷⁴ Le modèle de cette pièce est donc la fameuse *canço* de Bernart de Ventadorn (PC 70, 43 = F 407:9), dont nous connaissons 23 versions, dont deux transmises par les chansonniers *V* et *VeAg*, tous

⁷¹ Elle est attribuée à Perdigon dans *CR*, à Gui d'Ussel dans *M*, et la table de *C* l'attribue à Raimbaut de Vaqueiras.

⁷² Cf. Zufferey (1991:229, dont n. 22). Ed. Lamur (I, 22-29), que je n'ai pu consulter, corrigée par Zufferey (id.: 229-231). La date de copie qu'il propose, postérieure à 1442 où le royaume de Naples passe à la Maison d'Aragon, est par contre contradictoire avec l'argument qui est censé la fonder (232: langue "caractéristique des poésies profanes dues à des auteurs catalans du XIV^e et des premières décennies du XV^e siècle").

⁷³ On relève en effet deux cas d'"hétérogonie" au sein de deux passages lyriques du Mystère de Sainte Agnès; cf n. 63.

⁷⁴ Cf. Massó Torrents (1923:447).

deux d'origine catalane. Sont cités le quatrième couplet dans le *Breviari d'amor* et le *Conort* de Francesc Ferrer, le septième dans *So fo el temps* de Ramon Vidal, les deux premiers dans le Guillaume de Dole, le seul premier dans le Roman de la Violette. Bernat Hug de Rocabertí y fait allusion dans *La Glòria d'Amor* (1467).⁷⁵ Les *Razos de trobar* et la *Doctrina d'acort* de Terramagnino en gardent également la trace. Structure:

a b a b c d c d 7 u + (4) er, ai, e, on
8 8 8 8 8 8 8 8

On remarquera que la rime initiale de *Senyora...* a le timbre de son modèle: peut-être la contrafacture était-elle aboutie. La mélodie de la *canso* de Bernart nous est connue par les mss. *GRWX*. Son succès a été grand à travers les littératures européennes, avec tout d'abord trois *contrafacta* occitans, les *sirventes* PC 204, 1 de Guilhem Anelier (c: -en) et PC 335, 58 de Peire Cardenal et le *planh* PC 266, 10 de Joan Esteve (1289). La pièce a également connu une contrafacture allemande, attribuée à Dietmar von Aist ou Reinmar.⁷⁶ Les deux contrafactures françaises anonymes de la *canso* de Bernart présentent par contre un schéma rimique différent: le jeu parti fictif RS 365 (abbaabab, *coblas doblas*), et la chanson de femme RS 1934 (abababba, *coblas capcaudadas*).⁷⁷ La chanson de Bernart a également connu une contrafacture latine, avec le conduit *Quisquis cordis et oculi*, pièce attribuée au Chancelier de Paris Philippe de Grève qui en aurait donné une version française, *Li cuers se vait de l'oïl plaignant* (RS 349). Ces deux derniers textes présentent un nouveau schéma rimique, abababab. C'est au conduit que s'est référé directement – et explicitement – l'auteur d'un passage lyrique du Mystère de Sainte Agnès, *Sener, mil gracias ti rent*,⁷⁸ et l'Italien Henricus Pisanus aurait composé une mélodie sur son texte qui lui serait parvenu sans notation.⁷⁹

⁷⁵ Cf. Massó Torrents (1923:452).

⁷⁶ Il s'agit de MF7 35,16 (*Der winter waere mir ein zît*), qui présente le même schéma rimique que PC 70, 43. Cf. Schulze (92-93). L'identification de la contrafacture est ancienne, mais je n'ai pu m'assurer de son découvreur.

⁷⁷ Schulze (90) rattache à cette pièce la *canzone* A 19, 1 du roi Federico II, *Dolze meo drudo, eh! vatène* (7 *ababcdde*) dont Nino Pirrotta s'est inspiré à la fin du XIV^e siècle dans une *ballata* à deux voix (cf. id. 93-97).

⁷⁸ On a donné à cette pièce le n° 461, 218a (cf. Gennrich 1965:15, 61). Le v. 7 n'est pas rimé, et Bartsch et Jeanroy (1931:22; cf. 54, n. au v. 481) procèdent à une émendation. Mélodie transcrite par Th. Gérold (Jeanroy 1931:65-66). Je n'ai pu consulter Gennrich (1958:300 sq. et 1960:34 sq.). Pour les transcriptions des *contrafacta* français, *Si quis...* et *Sener...*, cf. Gennrich (1928/29:322-324; 1965:216-219 et commentaires 60-61; v. aussi 34-35 et 46-47), Van der Werf (62*-71*). Gennrich (1965:128-130 et 147-148; partition 238-239) mentionne l'utilisation partielle du matériau mélodique du modèle dans deux chansons françaises, anon. RS 265 et Simon d'Authie RS 1460. V. aussi les commentaires de Râkel (19-22), qui tient RS 349 pour modèle de RS 365, peut-être sur la foi de l'avant-dernier couplet du jeu-parti, partagé entre les deux amants (éd. Rosenberg 165-167):

- *Amis, or òeis ke je di:*
Quant la bouche et li eul se paist
De la chose c'a cuer li plaist,
Dont n'en ist li feus par ici?

On retrouve la structure strophique de Bernart dans un *partimen* bilingue échangé entre le roi de Castille Alfonso X et Arnaut [Catalan], à *coblas doblas*, mais avec, dans les deux premiers couplets, les timbres de rime du modèle de départ. Ce texte reprend l'argument scatologique du *partimen* que j'ai évoqué ici même (n° 1), *Amichs N'Arnautz, cen domnas d'aut paratge*, et a sûrement été composé à la même époque, le même Arnaut intervenant dans l'une et l'autre pièces.⁸⁰ Pulsoni estime qu'un jeu-parti échangé entre Thibaut de Navarre et "Baudouin",⁸¹ à *coblas doblas*, unique pièce française à utiliser la structure strophique de *Quan vei la lauzeta...*, mais avec une mélodie et des timbres différents, a joué un rôle dans l'élaboration du *partimen* bilingue. L'argument rhétorique selon lequel l'appellatif *Sinner*, peu commun chez les *trobadores* galaïco-portugais, s'expliquerait par la référence au *Sire* par lequel Baudouin s'adresse à Thibaut me paraît peu probant. C'est en effet le troubadour Arnaut qui s'adresse ainsi au Roi de Castille, et l'appellatif est usuel dans les *partimens* occitans. On rappellera le *Seingner* par lequel Giraut de Bornelh s'adresse à Amfos II d'Aragon, après, il est vrai, un initial *seingner Reis* (PC 242, 22), plus emphatique. Peironet s'adresse de même à Pere III: *Seny'En Peyre, Senyer* (PC 322b, 1), ainsi que Peire Salvatge (PC 357, 1). L'argument métrique qu'il invoque, selon lequel l'adoption de *coblas doblas* dans la contrafacture bilingue, là où le modèle présente des *coblas unissonans*, constituerait une anomalie qui s'expliquerait par l'influence du jeu-parti français, ne tient pas. Il n'y a certes pas de cas connu de *tenso* de troubadours ne reprenant pas la structure interstrophique de son modèle: cette situation se rencontre plutôt avec des *sirventes*, la contrafacture n'étant au demeurant pas nécessairement une perte structurelle, certaines pièces procédant à une structuration supérieure. Je me contenterai de l'exemple suivant: dans son *sirventes* PC 242, 77, Giraut de Bornelh adopte des *coblas unissonans*, là où son modèle, la *canso* PC 366, 19 de Peirol est à *coblas doblas*,⁸² alors que dans leurs *contrafacta* (*sirventes*), Guilhem de la Tor (PC 236, 10) et Uc de Muret (PC 455, 1) adoptent des *coblas*

- Dame, je ne di pais ensi,
 Maix quant li eulz plux se refait,
 Dont trait Amors a cuer son vis
 Ke par loial cuer son dairt trait.

L'influence inverse est toutefois concevable. On remarquera que le schéma rimique de RS 365 présente une partie frontale propre aux troubadours, alors que chez ceux-ci, on ne la trouve que dans la première *canso* de Guiraut Riquier (PC 248, 82 = F 473:1 et 295:7), datée de 1254, associée du reste à l'octosyllabe masculin, dans une pièce à *coblas retrogradadas de dreg en dreg*, ce qui implique que le schéma des couplets pairs a la forme ababbaab (la mélodie en est différente)

⁷⁹ Cf. Schulze (89).

⁸⁰ F 407n (p. 79; v. aussi p. XXIX), T 21, 1 = 112: 1. Sur le *partimen* bilingue, lire Canettieri & Pulsoni (15-16); sur les relations entre les deux pièces, on se reportera aux pages de Frank, Pellegrini, d'Heur et Bec référés par ces derniers (40, n. 4).

⁸¹ *Baudouin, il sont dui amant* (RS 294 = MW 2305).

⁸² $a^7b^7a^7b^7b^8a^7b^7a^6$; 5 couplets chez le premier, avec pour timbres *ona, en*; six chez le second, avec *ona, en*, puis *onja, ors*, puis *alha, er*; cf. F 302:6-11 (on corrigera le n° 11 conformément aux indications de Marshall 1978:24).